

01 ESSENTIEL | GRAND EST

OCTOBRE 2021 N° 7

Production animale

Filière piscicole

En 2018, le Grand Est est la 2^e région de France métropolitaine en surface d'étangs pêchés avec 23 % des surfaces françaises (après le Centre Val de Loire, 33 %). La région contribue à 22 % du tonnage français de poissons d'étang et 3 % du tonnage de salmonidés.

Les poissons d'étang comme les salmonidés y sont principalement destinés à la pêche en parcours ou en étang de loisir et au repeuplement des eaux libres.

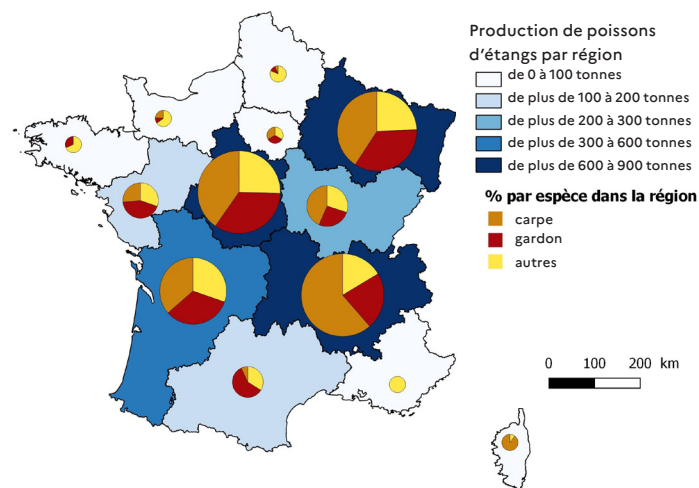
Le Grand Est est la 1^{ère} région métropolitaine produisant des alevins utilisés en interne avec 18 millions d'alevins sur les 55 millions nationaux. En salmoniculture, elle est la 2^e région produisant des œufs embryonnés, juvéniles et smolt de salmonidés utilisés en interne avec 48 millions sur les 227 millions nationaux.

La région comporte 211 emplois (125 ETP) dans les piscicultures en étangs et les salmonicultures.

La production piscicole

Carte 1

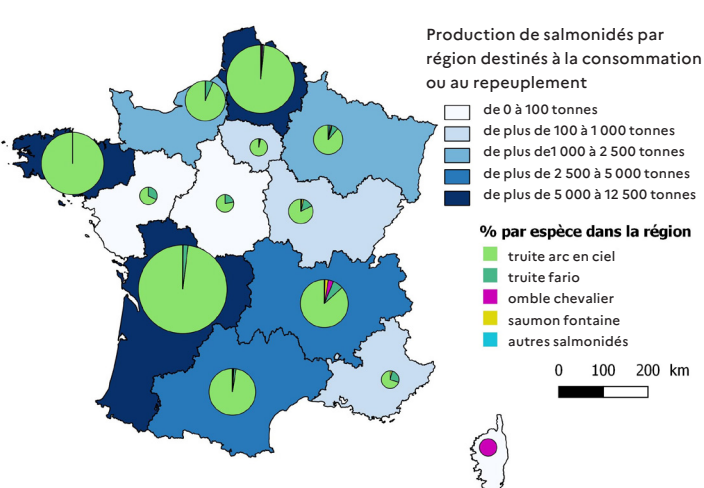
Production de poissons d'étang par région en 2018



Source : recensement pisciculture en étangs 2018

Carte 2

Production de salmonidés par région en 2018



Source : recensement salmoniculture 2018

Tableau 1

Répartition des exploitations de pisciculture en étangs, de salmoniculture et d'algoculture du Grand Est selon leur activité principale en 2018

Activité principale	Nombre d'exploitations	%	Nombre de piscicultures en étangs	Nombre de salmonicultures
Pisciculture	65	67 %	40	28
Agriculture ou algoculture	10	10 %	6	3
Agroalimentaire, chambres d'hôtes, réserve	5	5 %	3	0
Pêche	3	3 %	3	0
Entreprises qui n'ont pas répondu au recensement	14	14 %	8	4

Sources : recensement pisciculture en étangs, salmoniculture et algoculture 2018

Les poissons d'étang

Tableau 2

Production de poissons d'étang dans le Grand Est en 2018

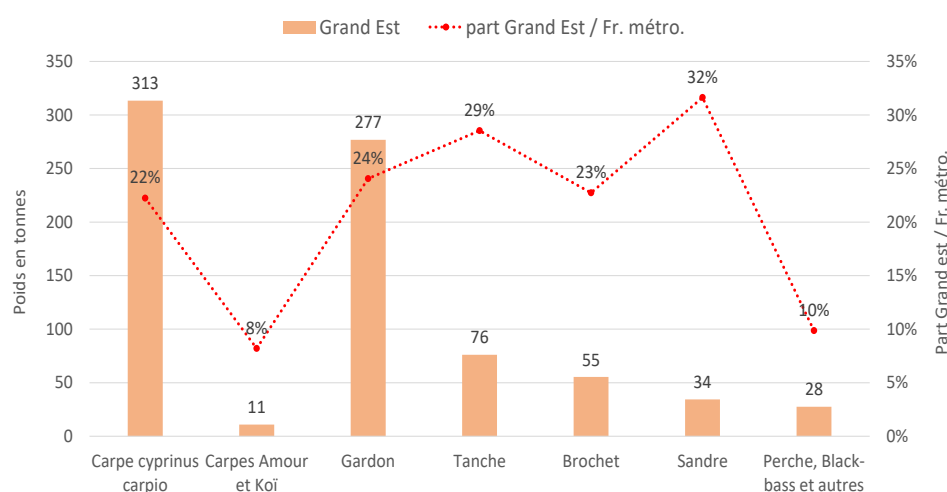
Production de poissons d'étang par département du Grand Est	Poids en tonnes	Chiffre d'affaires en milliers d'euros	Nombre d'étangs	Nombre d'exploitations
Moselle	597	1 130	69	13
Aube	64	176	54	4
Marne	43	194	43	7
Les 7 autres départements	91	426	140	12
Grand Est	795	1 927	306	36
France métropolitaine	3 592	13 400	2 522	214

Source : recensement pisciculture en étangs 2018

Chiffres ramenés au siège social

Graphique 1

Production des principaux taxons de poissons d'étang dans le Grand Est en 2018



La région Grand Est est la 2^e région en surface d'étangs avec 3 634 ha en production destinés à la pisciculture en étangs. Elle compte également 159 020 m² de bassins, soit 9 % de la surface nationale. La Moselle est la 4^e place des départements métropolitains en tonnage de poissons d'étang produit.

(Source : recensement pisciculture en étangs 2018).

Source : recensement pisciculture en étangs 2018

Les salmonidés

Tableau 3

Production de salmonidés pour la consommation ou le repeuplement dans le Grand Est en 2018

Production de salmonidés par département du Grand Est	Poids en tonnes	Chiffre d'affaires en milliers d'euros	Nombre de salmonicultures
Marne	s	s	s
Bas-Rhin	201	1 950	5
Haut-Rhin	132	796	4
Vosges	100	538	4
Meuse	81	341	4
Moselle	50	260	3
Aube	46	281	3
Les 3 autres départements	s	s	s
Grand Est	1 207	6 326	31
France métropolitaine	34 564	128 153	320

Source : recensement salmoniculture 2018

Chiffres ramenés au siège social

s : secret statistique

Les salmonicultures du Grand Est ont vendu 86 tonnes de salmonidés à d'autres salmonicultures pour grossissement ou finition.

La région Grand Est est la 2^e région en volume de cage avec 4 680 m³ soit 18 % du volume national pour la production en salmoniculture. Elle compte également 75 405 m³ de bassins, soit 7 % du volume national et 10 866 m³ d'étangs, soit 2 % du volume métropolitain. (Source : recensement salmoniculture et élevage d'esturgeons 2018).

La truite arc-en-ciel est le salmonidé le plus produit par les pisciculteurs en France (96 % du tonnage) comme dans la région Grand Est (89 % du tonnage), qui est la 7^e région productrice de cette espèce en termes de tonnage. Les petits individus de moins de 500 g sont les plus produits. Ce calibre représente 67 % du tonnage de truites arc-en-ciel dans le Grand Est. (Source : recensement salmoniculture 2018).

Ecloserie/nurserie de poissons d'étang

Tableau 4

Répartition selon leur débouché des alevins de poissons d'étang de 4 à 5 semaines ou à vésicules résorbées produits dans le Grand Est en 2018

	Alevins produits et utilisés en interne		Alevins vendus		
	Quantité d'alevins (en milliers d'individus)	Nombre de piscicultures	Quantité d'alevins (en milliers d'individus)	Valeur HT (en euros)	Nombre de piscicultures
Grand Est	18 268	7	2 458	61 503	6
France métropolitaine	55 431	40	30 075	398 760	21

Source : recensement pisciculture en étangs 2018

Pour l'ensemble des alevins des poissons d'étang produits pour la vente, le Grand Est se place au 3^e rang national en nombre et en valeur HT. La région Grand Est est la 1^{ère} région française en termes de vente (valeur HT) d'alevins de 4 à 5 semaines de sandre. Elle est la 2^e région pour les alevins à vésicules résorbées de brochet, et 3^e pour les alevins de 4 à 5 semaines de brochet.

Ecloserie/nurserie de salmonidés

Tableau 5

Répartition selon leur débouché des œufs embryonnés, juvéniles et smolt de salmonidés produits dans le Grand Est en 2018

	Utilisés en interne		Libérés dans le milieu naturel (via une AAPPMA ou fédération de pêche)		Vendus		
	Quantité (en milliers d'individus)	Nombre de salmonicultures	Quantité (en milliers d'individus)	Nombre de salmonicultures	Quantité (en milliers d'individus)	Valeur HT (en euros)	Nombre de salmonicultures
Grand Est	47 844	16	1 968	10	1 731	859 818	12
France métropolitaine	226 908	115	44 013	40	275 864	19 411 020	62

Source : recensement salmoniculture 2018

Tableau 6

Valeur des œufs embryonnés de truites et autres salmonidés dans le Grand Est en 2018

Valeur HT en euros œufs embryonnés	Grand Est	France métropolitaine	Part Grand Est / national	Rang national Grand Est
Truite arc en ciel	s	2 955 137	s	7
Truite fario	6 355	90 650	7 %	4
Autres salmonidés	8 260	44 988	18 %	2
Totaux	s	3 090 775	s	4

Source : recensement salmoniculture 2018

s : secret statistique

L'emploi

La Région Grand Est est la 5^e région française en ETP (équivalent temps plein) avec 125 ETP dont 9 ETP de travail occasionnel dans les piscicultures en étangs et les salmonicultures sur les 1 681 ETP dont 88 ETP de travail occasionnel de la France métropolitaine.

Tableau 7

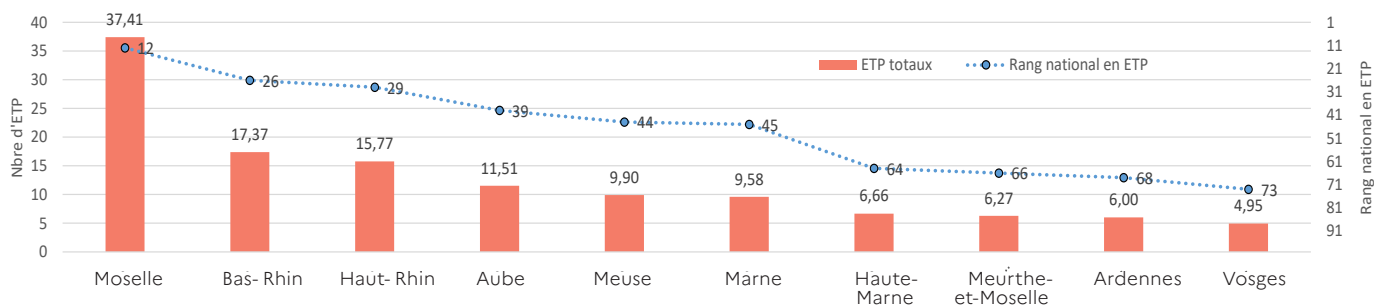
Effectifs totaux et permanents des entreprises ayant déclaré une activité de pisciculture en étangs ou de salmoniculture dans le Grand Est en 2018

Effectifs des entreprises ayant déclaré une activité de pisciculture en étangs ou de salmoniculture en 2018	Effectifs totaux	Effectifs permanents	Nombre d'exploitations
Moselle	63	46	17
Haut-Rhin	28	25	7
Bas-Rhin	27	24	7
Marne	26	16	9
Aube	17	12	5
Meurthe-et-Moselle	13	11	6
Meuse	12	11	5
Haute-Marne	10	9	4
Vosges	9	6	6
Ardennes	6	6	4
Grand Est	211	166	70
France métropolitaine	2 426	1 752	560

Sources : recensements pisciculture en étangs et salmoniculture 2018

Graphique 2

L'emploi en équivalent temps plein (ETP) dans les piscicultures en étangs et salmonicultures du Grand Est en 2018



Source : recensement pisciculture en étangs et salmoniculture 2018

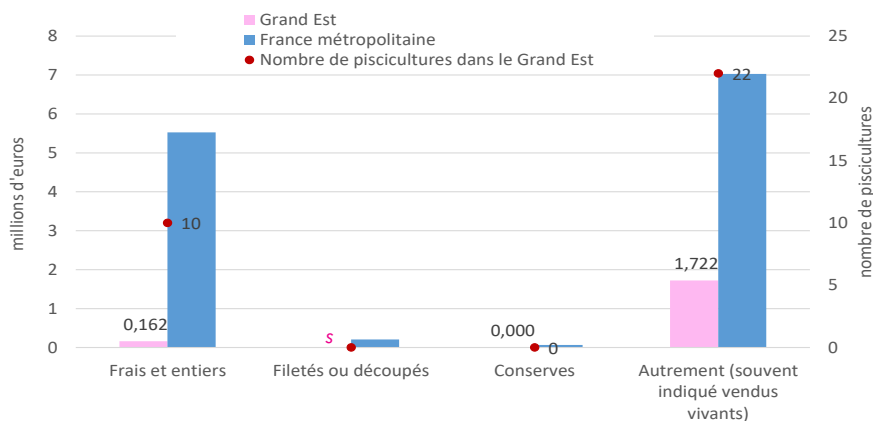
Transformation et commercialisation

Transformation des poissons d'étang

Dans le Grand Est les pisciculteurs en étangs vendent essentiellement leurs poissons vivants, et parfois frais et entiers ou transformés.

Graphique 3

Chiffres d'affaires vente de poissons d'étang et nombre de piscicultures



Source : recensement pisciculture en étangs 2018

s : secret statistique

La plus grande partie du chiffre d'affaires est faite par les poissons d'étang vendus vivants. La Moselle est le 2^e département métropolitain en vente de ce type de poissons avec un million d'euros.

En Moselle, 4 piscicultures vendent des poissons d'étang frais et entiers pour 98 milliers d'euros sur les 161 milliers du Grand Est. La Moselle est au 11^e rang national.

Aucune pisciculture du Grand Est n'a déclaré commercialiser des poissons d'étang éviscérés, congelés ou surgelés, fumés ou en conserves.

Transformation des salmonidés

Dans le Grand Est, les salmonicultures vendent les poissons frais et entiers, vivants ou transformés.

Parmi les 27 exploitations ayant répondu, 6 disposent d'ateliers de transformation et 5 de salles d'abattage. Elles sont 12 à utiliser l'assommage/percussion et 4 l'électrocution comme mode d'abattage (10 ne réalisant pas d'abattage).

La Marne est au 9^e rang national en chiffre d'affaires de salmonidés vendus frais entier.

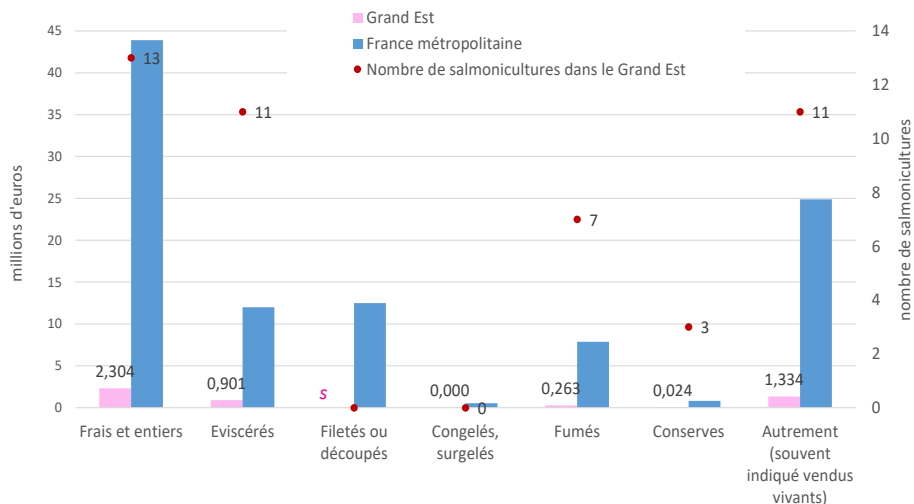
Dans le Haut-Rhin, 4 exploitations vendent des salmonidés éviscérés pour 591 milliers d'euros sur les 900 milliers du Grand Est. Le Haut-Rhin est au 6^e rang national de la vente de ce produit en termes de chiffre d'affaires.

Le Bas-Rhin est au 5^e rang national pour le chiffre d'affaires des salmonidés vendus filetés ou découpés.

Il n'y a pas en région Grand Est de pisciculture commercialisant des salmonidés congelés ou surgelés. En France il n'en existe que 3.

Graphique 4

Chiffres d'affaires HT en euros des ventes de salmonidés selon le degré de transformation en 2018



Source : recensement salmoniculture 2018

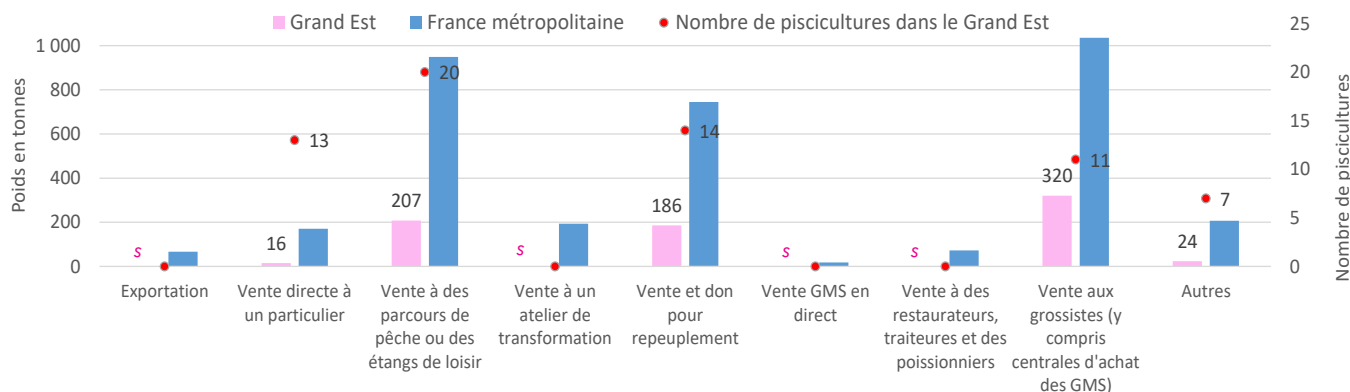
s : secret statistique

Commercialisation des poissons d'étang

Dans le Grand Est les pisciculteurs d'étang commercialisent via des grossistes, à des parcours de pêche ou étangs de loisir ou pour le repeuplement principalement.

Graphique 5

Tonnage de poissons d'étang commercialisés en 2018 selon leur débouché



Source : recensement pisciculture en étangs 2018

s : secret statistique

La Moselle produit à elle seule 303 tonnes soit 95 % des poissons d'étang vendus aux grossistes par des piscicultures du Grand Est.

Pour les ventes de poissons d'étang à des parcours de pêche ou des étangs de loisir, le Grand Est est la 2^e région française, la Moselle est le 2^e département métropolitain avec 120 tonnes et l'Aube le 10^e avec 40 tonnes.

Pour les ventes et dons de poissons d'étang pour le repeuplement d'eaux libres, le Grand Est est la 2^e région française et la Moselle est le 1^e département métropolitain avec 146 tonnes.

Le Grand Est est la 5^e région française en vente de poissons d'étang à des particuliers. En Moselle, 5 tonnes de poissons d'étang sont vendus directement aux particuliers (16 tonnes dans le Grand Est) par 5 piscicultures (13 dans le Grand Est).

Trois des six piscicultures métropolitaines qui exportent des poissons d'étang à l'étranger se situent dans le Grand Est.

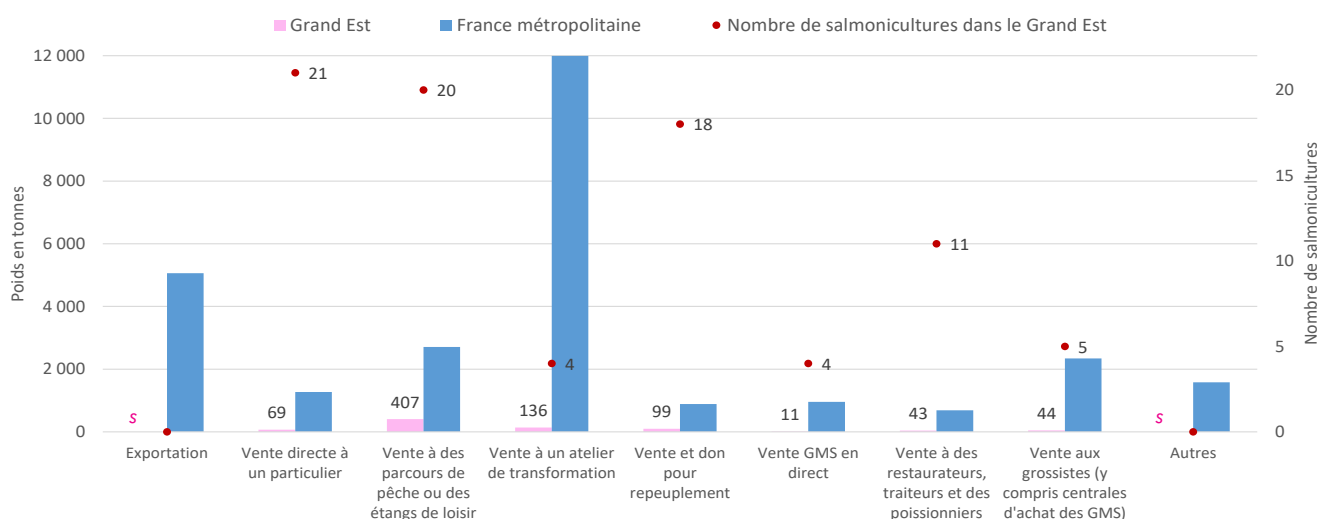
Le Grand Est est la 2^e région française pour les ventes de poissons d'étang à des restaurants, des traiteurs et des poissonniers en termes de tonnage.

Commercialisation des salmonidés

Dans le Grand Est les salmoniculteurs commercialisent leurs poissons principalement via les parcours de pêche ou étangs de loisir, à des ateliers de transformation ou pour le repeuplement.

Graphique 6

Tonnage de salmonidés commercialisés en 2018 selon leur débouché



Source : recensement salmoniculture 2018

s : secret statistique

Pour la vente de salmonidés à des parcours de pêche ou des étangs de loisir la Marne est 6^e, le Bas-Rhin 8^e et le Haut-Rhin 10^e nationalement. A eux 3 ils réalisent 11 % des ventes nationales.

Le Grand Est est la 2^e région exportatrice de salmonidés, la Marne est le 4^e département et la Moselle le 11^e.

Import-export

Tableau 8

Echanges de produits de la pêche et de l'aquaculture et préparations à base de poisson en 2020

CPF4	Exportations (en milliers d'euros)		Importations (en milliers d'euros)	
	Grand Est	France	Grand Est	France
0300 - Produits de la pêche et de l'aquaculture ; services de soutien à la pêche	5 452	519 535	27 953	1 693 016
1020 - Préparations et conserves à base de poisson et de produits de la pêche	111 304	868 575	116 227	3 934 372

Source : Douanes 2020

Le Grand Est exporte 60,5 millions d'euros de préparations et conserves à base de poisson et de produits de la pêche vers l'Allemagne (soit 54 % des exportations) et en importe d'Allemagne 12 millions d'euros (soit 10 % des importations).

La Norvège est le 1^{er} fournisseur de produits de la pêche et de l'aquaculture du Grand Est, pesant 39 % dans ses importations, similairement à la France dont elle représente 35 % des importations.

Zoom sur l'agriculture biologique et SIQO

Aucune exploitation ne produisait de poissons d'étang ou de salmonidés ou d'œufs de salmonidés pour la consommation certifiée agriculture biologique dans le Grand Est en 2018 lors du recensement pisciculture et salmoniculture.

Dans le Grand Est il y a 6 salmoniculteurs et 4 pisciculteurs de poissons d'étang sous la charte qualité « Aquaculture de nos régions ».

DÉFINITIONS

AAPPMA : Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique.

Alevin à vésicule résorbée, alevin de 4 à 5 semaines : stade de développement des poissons après éclosion.

ETP : équivalent temps plein.

Smolt : nom du saumon au moment où il a atteint la maturité nécessaire pour quitter sa rivière natale et rejoindre l'océan.

Recensement pisciculture : Lors de la collecte en 2019, l'enquête annuelle aquaculture, portant sur l'année 2018, a été complétée pour la pisciculture et l'algoculture par un recensement. Pour ces activités, le recensement fournit des informations sur les pratiques d'élevage et sur les capacités de l'outil de production, en plus des informations habituelles de l'enquête annuelle sur la production en volume, en valeur et sur l'emploi.